

Coronavirus – Audiences

Arrondissement judiciaire du Hainaut :

Tribunal de police de Charleroi :

- Suspension provisoire des audiences

Monsieur le Président des Juges de Paix et Juges au Tribunal de Police du Hainaut communique que suite à l'hécatombe de cas positifs au Covid ou mis en quarantaine suite à un contact grave avec un cas positif, les effectifs de la division Charleroi du Tribunal de Police sont réduits à leur plus simple expression aussi bien en ce qui concerne les magistrats que les greffiers.

Face à cette situation, il se voit contraint de suspendre l'intégralité des audiences durant au minimum une semaine.